



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Toulouse, le 13 février 2026

### **Effondrement de falaise entre Ax-les-Thermes et l'Hospitalet près l'Andorre sur la commune de Mérens les Vals : précisions techniques**

Dans la nuit du vendredi 30 janvier au samedi 31 janvier, un bloc rocheux de 200 m<sup>3</sup>, soit plus de 300 tonnes, s'est décroché depuis le sommet d'une falaise à proximité de la commune de Mérens-les-Vals. Cet événement n'a fait aucune victime, mais a entraîné la coupure totale de la RN20 dans les deux sens de circulation depuis le 31 janvier à 3h30.

Dès survenance de l'événement, le 31 janvier matin, les services de la DIRSO, accompagnés des experts du service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM), ont pu se rendre sur le site pour évaluer la situation.

L'entreprise NGE Fondations, spécialiste des travaux de confortement rocheux a été sollicitée en parallèle pour être en mesure d'intervenir dans les meilleurs délais. Une première visite par l'expert du Service RTM et l'entreprise NGE Fondations a été diligentée le samedi 31 après midi pour déterminer les possibilités d'intervention sur la falaise. Le dimanche 1er février au matin, les experts du RTM et de l'entreprise ont procédé à une reconnaissance aérienne pour commencer à étudier les modalités d'intervention sur le site du départ du bloc et établir un premier diagnostic qui a mis en évidence des désordres significatifs dans l'environnement de la zone d'effondrement initiale.

De ces reconnaissances, il est ressorti que la zone du départ de l'éboulement est très escarpée et d'un accès très complexe avec nécessité d'hélicoptage ; aucun chemin ne permet d'y accéder en sécurité.

Le lundi 2 février matin, en complément des experts du service RTM, les experts du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) ont été missionnés pour participer au diagnostic géotechnique aux cotés de l'entreprise NGE fondations. Ces experts ont pu reconnaître et sécuriser les voies d'accès au site pour les cordistes depuis la zone de dépose par hélicoptère.

L'entreprise NGE fondations a été officiellement mandatée le 3 février, pour réaliser les travaux de confortement nécessaires à la stabilisation de la zone de départ et mener les études et investigations nécessaires par l'intermédiaire d'un marché négocié au titre de l'urgence impérieuse.



Le diagnostic a pu être précisé le 4 février et a mis en évidence :

- La zone de départ, annotée 200 m<sup>3</sup> ; quelques purges ponctuelles de faible ampleur (quelques m<sup>3</sup>) apparaissent nécessaires pour sécuriser cette zone ;
- Deux masses rocheuses de 8 m<sup>3</sup> et de 15 m<sup>3</sup>, qui ont été potentiellement déstabilisées par l'éboulement du week-end dernier et sont dans un état de stabilité préoccupant ;
- Une masse de 500 m<sup>3</sup> fortement fracturée, avec des conditions d'équilibre mal définies et potentiellement inquiétantes.

Le principe des travaux à mener a pu être défini, à savoir :

- la purge de quelques éléments subsistants sur la zone de départ de l'éboulement ; ces travaux sont d'ores et déjà réalisés ;
- la stabilisation des deux masses rocheuses de 8 et 15 m<sup>3</sup> par boulonnage après mise en sécurité par câblage et emmaillotage ;
- potentiellement, des travaux non définis à ce jour sur la masse de 500 m<sup>3</sup> si sa stabilité n'est pas jugée suffisante à l'issue des travaux de stabilisation des deux masses rocheuses de 8 et 15 m<sup>3</sup> ;
- une fois la stabilisation de la falaise assurée, la réfection de la chaussée.

Les travaux préparatoires ont démarré dès le 5 février par :

- l'aménagement des cheminements d'accès pour les compagnons entre la zone de dépose par hélicoptère et la sécurisation de la zone de travaux ;
- la réalisation des purges de la zone de départ de l'éboulement ;
- l'amenée de l'ensemble des matériels et matériaux sur le chantier.

Ces étapes sont achevées et les travaux de confortement des deux masses rocheuses débutent.

La nécessité de transport des personnels et des matériaux par hélicoptère rend les travaux très sensibles aux intempéries ; ainsi les précipitations, le brouillard ou le vent ne permettent pas de les réaliser en sécurité.

Toutes les fenêtres météo favorables sont mises à profit. Les travaux de stabilisation des deux masses rocheuses ont pu démarrer le 11 février.

En parallèle de ces travaux, les études et investigations se poursuivent pour déterminer les conditions de stabilité de la masse de 500 m<sup>3</sup>. Cette dernière va être instrumentée lors de la prochaine intervention en falaise pour observer son comportement pendant la réalisation des travaux de confortement des deux masses de 8 m<sup>3</sup> et de 15 m<sup>3</sup>.

La DIRSO dispose pour mener à bien ce chantier dans les délais les plus courts :

- de l'ensemble des services experts nécessaires (RTM, CEREMA et bureau d'étude SAGE) ;
- d'une entreprise spécialisée mandatée, organisée pour réaliser les travaux 7 jours sur 7 si les conditions météorologiques le permettent et qui dispose des ressources humaines et matérielles nécessaires ; il convient de préciser que l'exiguïté de la zone de travaux ne permet pas de multiplier les postes de travail en sécurité et que l'intervention sur corde ne permet pas le travail de nuit en sécurité.

Tous les moyens financiers, juridiques, en ingénierie, en matériel et en personnel sont mobilisés.

La gestion des conséquences de cet éboulement ne nécessite pas de ressources complémentaires. Il s'agit d'un phénomène d'une grande complexité qui nécessite différentes phases précises qui vont s'enchaîner dans le temps avec le souci d'assurer le meilleur niveau de sécurité aux agents qui interviennent sur la falaise. L'accès particulièrement escarpé ne permet pas, par exemple, à plus de 4 cordistes d'intervenir.

Il convient également de préciser, qu'une visite du site par les autorités andorranes, accompagnées de leurs experts géotechniciens, leur a permis de constater que tous les moyens nécessaires étaient d'ores et déjà mobilisés et de partager le constat et le diagnostic mené par les autorités françaises.

#### **CONTACTS PRESSE**

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS  
Tél : 05 34 21 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK  
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)